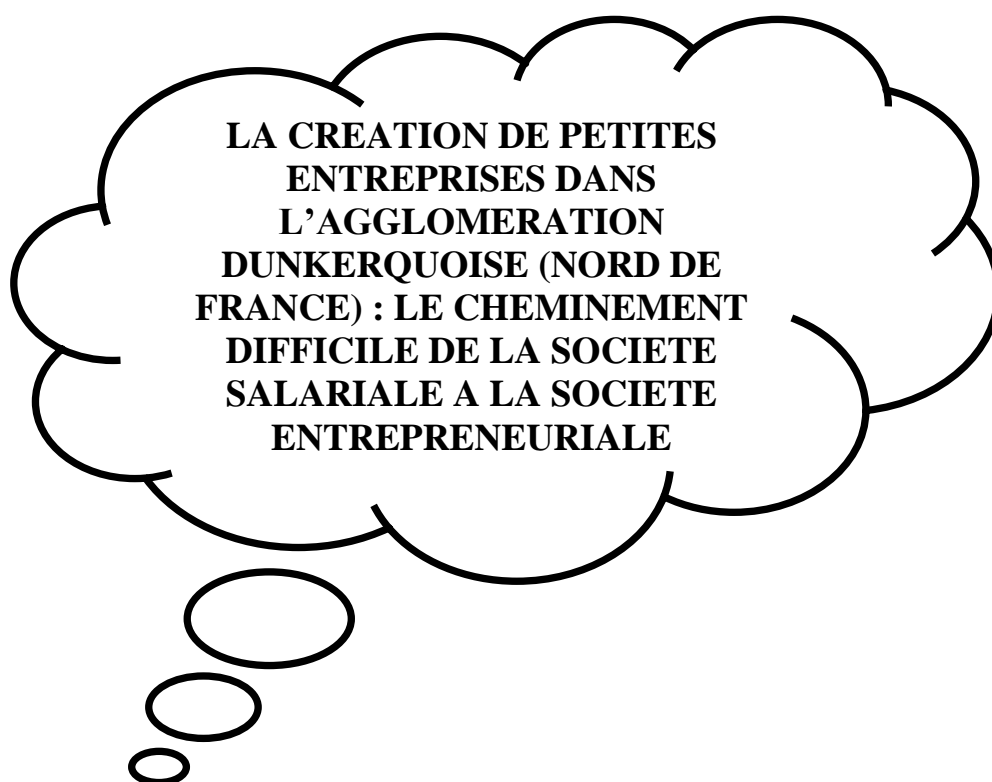


CAHIERS DU LAB.RII
- DOCUMENTS DE TRAVAIL -

N°265

Février 2013



Sophie BOUTILLIER

**LA CREATION DE PETITES ENTREPRISES DANS L'AGGLOMERATION
DUNKERQUOISE (NORD DE FRANCE) : LE CHEMINEMENT DIFFICILE DE LA
SOCIETE SALARIALE A LA SOCIETE ENTREPRENEURIALE**

**BUSINESS CREATION IN DUNKIRK (NORTH OF FRANCE): THE LONG WAY
FROM THE SALARIED SOCIETY TO THE ENTREPRENEURIAL SOCIETY**

SOPHIE BOUTILLIER

Résumé: L'objectif de cette étude est de présenter les grandes phases du développement de l'entrepreneuriat à Dunkerque depuis le 19^e siècle. Depuis cette période, l'économie dunkerquoise s'est développée sur la grande industrie et l'emploi salarié. Au cours du temps, l'industrie s'est transformée mais elle est restée dominante et l'emploi salarié également. La crise économique des années 1970 a remis en cause cette évolution. Des mesures de politique publique ont été prises pour promouvoir la création d'entreprise. Cependant, le nombre de créations d'entreprises reste faible. On ne devient pas patron par décret ! Nos conclusions s'appuient principalement sur une enquête réalisée en 2011 sur 80 nouveaux entrepreneurs.

Abstract: The aim of this article is to present the large phases of the development of entrepreneurship in Dunkirk since the 19th century. Since this period, the development of the economy of Dunkirk has been based on big industrial enterprises and on salaried employment. The industrial activity changed all along the period, but big industry remained strong as well as salaried employment too. The economic crisis of 1970s stopped this evolution. Public policies are now oriented toward the promotion of new businesses. Nevertheless, the number of creation of new enterprises remains low. People cannot become entrepreneur by law! Our conclusions are based on a case study achieved in 2011 on the new entrepreneurs in the city of Dunkirk (North of France).

**LA CREATION DE PETITES ENTREPRISES DANS L'AGGLOMERATION
DUNKERQUOISE (NORD DE FRANCE) : LE CHEMINEMENT DIFFICILE DE LA
SOCIETE SALARIALE A LA SOCIETE ENTREPRENEURIALE**

**BUSINESS CREATION IN DUNKIRK (NORTH OF FRANCE): THE LONG WAY
FROM THE SALARIED SOCIETY TO THE ENTREPRENEURIAL SOCIETY**

SOPHIE BOUTILLIER

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
1. CONTEXTE ET CADRE D'ANALYSE : INDUSTRIALISATION ET EMPLOI SALARIE-OUVRIER SUR LA LONGUE PERIODE	5
1.1. De la société salariale à la société entrepreneuriale	5
1.2. Développement de l'emploi salarié sur la longue période	9
1.3. Crise économique des années 1970 – une nouvelle politique publique pour créer des emplois et des entreprises	12
2. EVOLUTION DE LA CREATION D'ENTREPRISE DEPUIS LA CRISE DE 2008 – ENQUETE SUR LE TERRAIN	15
2.1. Domination de l'emploi salarié et création d'entreprise par défaut	15
2.2. Enquête sur le terrain : méthodologie suivie	17
2.3. Identité et motivations des entrepreneurs interrogés	19
2.3.1. Identité de l'entrepreneur et de l'entreprise	19
2.3.2. Les motivations de la création d'entreprise : créer mon emploi	20
2.4. Etudes, scolarisation et expérience professionnelle : un niveau d'étude relativement élevé	20
2.5. Ressources financières : des montages financiers complexes	21
2.6. Réseau de relations sociales : le rôle déterminant des institutions d'aide à la création d'entreprise	22
2.7. Le présent et l'avenir proches : un Etat providence pour les entrepreneurs ?	23
CONCLUSION	23
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	24

INTRODUCTION

La création d'entreprise et l'entrepreneuriat sont devenus avec le ralentissement de la croissance économique des années 1970 à nos jours des sujets à la mode (Zalc, 2012), laissant entrevoir l'émergence d'une nouvelle façon de travailler (Marchesnay, 2008). Pour endiguer l'augmentation du chômage, les Etats ont cherché depuis cette période à promouvoir la création d'entreprises (Boutillier, Uzunidis, 1995, 2011). D'un autre côté, l'exemple de succès extraordinaires comme Bill Gates et Steve Jobs ou de bien d'autres start up qui d'un projet muri dans une chambre d'étudiant, sont devenues des multinationales, a nourri les imaginations : tout devenait possible, l'heure était désormais à « small is beautiful ». La fortune pouvait sourire aux plus audacieux. Dans la réalité, la création d'entreprises dans les pays industrialisés ou en développement s'est manifestée par des situations beaucoup moins brillantes (faillite, difficultés financières, etc.), alimentant le développement d'une nouvelle catégorie sociale, celle des nouveaux pauvres (Lestrade, 2011). Au-delà de ces réussites spectaculaires, et relativement peu nombreuses, l'entrepreneuriat regroupe en effet des situations très hétérogènes (Aldrich, 2011). Cet état de fait n'est pas nouveau, mais est aussi ancien que l'entrepreneuriat lui-même (Baumol, Landes, Mokyr, 2010eds). Ce qui justifie dans le cadre de cet article l'intérêt que nous accorderons à l'histoire économique.

Depuis la fin des années 1970, les gouvernements des pays industrialisés ont cherché à relancer la création d'emplois en faisant la promotion de la création d'entreprise. Par le biais de mesures visant à faciliter la création d'entreprises (avec par exemple l'allègement de la procédure administrative liée à la création d'entreprise – loi d'initiative économique de 2003), l'objectif des gouvernants n'est pas tant de favoriser la création d'entreprise, et faire régresser l'emploi salarié, mais davantage de favoriser une certaine forme de flexibilité entre la condition de salarié et celle d'entrepreneur et inversement. Le modèle de l'emploi salarié n'est plus considéré comme l'unique voie vers le monde du travail, alors que depuis les années 1950 on avait assisté à sa progression régulière dans les pays industriels. Deux trajectoires socio-économiques se dessinent d'une part la société salariale, d'autre part la société entrepreneuriale, qui reposent chacune sur un mode de régulation différent.

La société salariale (Castel, 1999), dont les racines remontent au 19^e siècle, est en train d'évoluer une société entrepreneuriale (Audretsch, 2007 ; Bonnet et al, 2010eds ; Bonnet et al, 2012eds). La société entrepreneuriale est supposée non seulement être plus flexible que la société salariale, mais également beaucoup plus créative. Le schéma de la société salariale est celui de l'emploi stable, mais auquel sont attachées des tâches répétitives et peu gratifiantes conformément aux principes de l'organisation scientifique du travail, mais aussi un ensemble d'avantages sociaux (congés payés, assurance santé, retraite, etc.). En revanche, la société entrepreneuriale est placée comme nous l'avons dit sous le signe de la créativité et de la convivialité des relations de travail, mais c'est aussi une société où l'emploi (qu'il soit salarié ou non) est plus précaire. Par ailleurs, Audretsch (suivant l'exemple de Marshall) remet en question l'idée d'une économie qui ne serait composée que de grandes entreprises. Il met ainsi l'accent sur une certaine division du travail et sur des relations de complémentarité entre grandes et petites entreprises. Elles ne se placent pas sur des terrains concurrentiels, mais complémentaires. Sur le plan macroéconomique, l'idée d'un marché ultra concentré réduit à un nombre très réduit d'entreprises ne lui semble pas concevable. Il existe de façon permanente une recomposition des rapports de force, en termes de concurrence et de coopération, entre grandes et petites entreprises. Ces termes étant employés ici de façon générique.

La question évoquée ci-dessus de la transition de la société salariale (et plus particulièrement salariée ouvrière) se pose avec d'autant plus d'acuité dans une agglomération, comme Dunkerque, dont le développement économique s'est construit sur plusieurs générations (voire sur plusieurs siècles) sur l'emploi ouvrier-salarié et, qui depuis une trentaine d'années, face à la crise de l'emploi, est amenée à promouvoir l'entrepreneuriat en développant un cadre institutionnel approprié (partie 1). En effet, si la création d'entreprises a augmenté depuis ces dix dernières années, c'est en grande partie en raison de la mise en place d'un ensemble de mesures incitatives, qui contribue au développement d'un entrepreneuriat contraint ou par défaut. C'est la principale conclusion que nous avons pu tirer d'une enquête que nous avons menée en 2011 auprès de 80 entrepreneurs ayant récemment créé leur entreprise (entre 2008 et 2011, soit à partir du début de la dernière crise) dans des activités industrielles, commerciales et tertiaires dans huit communes de l'agglomération dunkerquoise. L'objectif de cette enquête était d'abord de tracer le profil de ces nouveaux entrepreneurs (genre, âge, origine familiale, études, expérience professionnelle), puis de les interroger sur les raisons qui les ont conduit à créer une entreprise, les ressources qu'ils ont mobilisées et enfin les difficultés auxquelles ils ont été confrontés pour mener à bien leur projet. Outre le fait d'avoir nouvellement créé leur entreprise, ces individus ont en commun pour leur immense majorité de ne pas être issus d'une famille d'entrepreneurs (mais d'employés ou d'ouvriers), d'avoir créé leur entreprise moins par vocation que parce qu'ils avaient des difficultés pour accéder du travail et d'être nés ou dans l'agglomération dunkerquoise ou au plus dans la région du Nord-Pas de Calais (partie 2).

1. CONTEXTE ET CADRE D'ANALYSE : INDUSTRIALISATION ET EMPLOI SALARIE-OUVRIER SUR LA LONGUE PERIODE

1.1. De la société salariale à la société entrepreneuriale

Notre problématique pose la question de la transition de la société salariale à la société entrepreneuriale. Ce n'est pas un processus brutal, mais progressif qui s'opère par des micros changements. D'où notre intérêt pour un recul sur l'histoire et sur le processus du développement de la société salariale. Celle-ci a dominé les années 1950-1970, mais elle est le résultat d'une lente gestation dont les prémisses remontent à la révolution industrielle, au début du 19^e siècle. Le rapport salarial est par définitif au cœur de la société salariale. Il suppose que soient réunies les cinq conditions suivantes (Castel, 1999, p. 326-340) : a) ferme séparation entre ceux qui travaillent effectivement et régulièrement et les inactifs ou les semi-actifs qu'il faut soit exclure du marché du travail, soit intégrer sous des formes réglées ; b) fixation du travailleur à un poste de travail et rationalisation du procès de travail dans le cadre d'une gestion du temps précise, découpée et réglementée ; c) accès par l'intermédiaire du salaire à de nouvelles normes de consommation ouvrières à travers lesquelles l'ouvrier devient lui-même l'usage de la production de masse ; d) accès à la propriété sociale et aux services publics et e) inscription dans un droit du travail qui reconnaît le travailleur en tant que membre actif doté d'un statut social au-delà de la dimension purement individuelle du contrat de travail. Le salariat est d'abord un salariat ouvrier, puis au cours des décennies, il s'étend pour concerner d'autres couches de la population (les employés, les techniciens puis les ingénieurs), avec le développement d'un salariat « bourgeois » (Boltanski, 1982). Il persiste cependant dans les années 1950-1970 une « France frileuse, 'poujadiste', crispée à la défense du passé » (Castel, 1999, p. 363). Un petit patronat a en effet perduré en dépit du développement des grandes entreprises pendant les années 1950-1970, favorisant une certaine hétérogénéité du patronat français (Gresle, 1985), qui est encore visible à l'heure actuelle,

sous des formes très particulières, comme l'atteste le statut récent de l'auto-entrepreneur. Pourtant, à l'heure actuelle, plus de 90% de la population active dans les pays industrialisés est salariée. Sur la période 1990-2008, l'emploi salarié augmente de 17%, alors que l'emploi non salarié baisse de 21%, baisse en grande partie due à la diminution drastique du nombre des exploitants agricoles ; en effet, en dehors de cette catégorie depuis 2003 l'emploi non salarié a augmenté de 5% (Amar et al., 2011). Cette étude cependant s'arrête en 2008, depuis cette date et la crise des subprimes, un nouveau dynamisme entrepreneurial s'est développé, tout particulièrement visible dans les professions libérales¹ non réglementées, tels que les services à la personne² (en premier lieu enseignement et conseil). La mise en place du régime de l'auto-entrepreneur a permis d'augmenter de moitié le nombre de création d'entreprises libérales. Ces activités sont cependant très concentrées géographiquement : plus de 48% des professionnels libéraux se concentrent dans deux régions : l'Île de France et le Sud-Est (Cavallo, 2012).

Cette évolution de l'emploi forme la partie apparente d'une transformation en profondeur de l'organisation socio-économique du capitalisme. Quels sont les mécanismes qui opèrent en profondeur pour rendre possible la formation d'une nouvelle trajectoire socio-économique ? Quelles sont les nouvelles routines qui s'instaurent ? Comment se développent-elles ? Quels sont les actifs spécifiques qui rendent possible une telle évolution ? Pour tenter de répondre à ces questions d'ordre général, il est indispensable de revenir sur le recensement des faits économiques et sociaux.

Nous formulons l'hypothèse, à partir des travaux de Galbraith et Chandler (via Schumpeter) d'une transformation structurale du capitalisme au cours de la première moitié du 20^e siècle. En effet, entre le début du 20^e siècle jusqu'aux années 1980, d'entrepreneurial (voire d'héroïque selon le terme de Schumpeter) le capitalisme est devenu managérial, une « technostructure » (Galbraith, 1968), laissant libre court à la « main visible des managers » (Chandler, 1977, 1992). La taille des entreprises a augmenté de façon considérable, mobilisant des capitaux et de la main-d'œuvre en quantités plus importantes, en raison d'une part au développement des marchés, mais aussi à la complexification des technologies (plus intensives en connaissances). Ces grandes entreprises ont organisé le marché mondial et imposé des façons de produire et de travailler contribuant à diffuser le modèle fordiste à l'échelle de la planète. Ces entités paraissaient inamovibles. Pourtant, dans les années 1960, Touraine (2000) montre que le changement social ne vient pas des masses, mais de groupes sociaux minoritaires. De nouveaux entrepreneurs, innovateurs, ont émergé depuis le début des années 1980. Certains d'entre eux ont créé des entreprises qui ont imposé de nouvelles normes productives dans la microinformatique notamment. Or, ces nouveaux entrepreneurs recherchaient (du moins pour nombre d'entre eux) un nouveau mode de vie et de travail. L'exemple le plus célèbre est très certainement Steve Job (Isaacson, 2011) qui avait envisagé partir en Inde en quête d'une nouvelle forme de sagesse. Ces nouveaux entrepreneurs auraient ainsi à faire émerger de nouvelles valeurs (Chiapello, Boltansky, 1999). Cette société entrepreneuriale s'affiche comme étant plus créative, mais elle est aussi plus instable et porteuse de précarité salariale.

Au début des années 2000, Audretsch (2006, 2007) pronostique la transformation radicale du capitalisme, celui-ci deviendrait entrepreneurial et ne serait plus managérial. Il ne s'agissait

¹ Les professions libérales représentaient en 2010 25% des entreprises du secteur marchand, hors auto-entreprises (DGCIS, 2012).

² La loi du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne a été à l'origine d'une politique publique visant à développer ce type d'activité.

pas cependant pour Audretsch d'imaginer un monde de petites et moyennes entreprises, mais d'envisager l'épanouissement d'une nouvelle organisation économique et sociale laissant plus de place à l'initiative individuelle et à l'imagination, tout en mettant l'accent sur la dynamique de petites et moyennes entreprises (PME) innovantes. Aussi, le rôle de l'Etat a-t-il changé puisqu'il s'agit de créer des conditions favorables à l'épanouissement de l'initiative individuelle et de l'esprit d'entreprise, non de créer de l'activité économique directement par des investissements publics. Audretsch oppose le capitalisme des années 1945-1970 au capitalisme contemporain, et distingue d'une part le taylorisme et le fordisme de la grande entreprise, la production de masse et le développement de l'emploi salarié, d'autre part ce qu'il nomme la société entrepreneuriale qui, dans un contexte international marqué par la remise en cause des rapports concurrentiels internationaux, se caractérise par la création d'une pléthore de petites entreprises innovantes. Les entrepreneurs qui créent ces nouvelles entreprises tirent profit des opportunités d'investissement (au sens kirznerien du terme) que les autres entrepreneurs n'ont pas détecté. Aussi les changements économiques observés depuis plusieurs décennies dans les pays industrialisés englobent des changements sociaux et culturels majeurs car cet élan de créativité trouve selon ses dires ses racines dans les mouvements de contestation des années 1960, par des jeunes qui ne souhaitaient pas se laisser enfermés dans le cadre rigide d'une société bureaucratique. Mais, la globalisation (qui suppose des économies d'échelle et une production de masse) n'a pas entraîné la disparition des petites entreprises, au contraire, pour deux raisons majeures qui ont trait d'une part au déclin des grandes entreprises, d'autre part à l'émergence de l'économie de la connaissance : a) les grandes entreprises (c'est-à-dire les entreprises de plus de 500 salariés) présentes dans les industries manufacturières traditionnelles ont perdu de leur compétitivité dans la production des pays industriels (où les salaires sont élevés) ; b) les petites entreprises se sont en revanche développées dans de nouveaux secteurs d'activité grâce à l'émergence de technologies nouvelles intensives en savoirs nouveaux.

Les grandes entreprises ne sont donc pas appelées à disparaître, pour laisser place à des entreprises de plus petite taille, car leurs performances ne sont pas les mêmes selon le secteur d'activité dans lequel ces entreprises sont insérées. Audretsch souligne bien que les grandes entreprises sont plus innovantes que les petites, car les premières possèdent de grands laboratoires et consacrent des moyens financiers et humains importants pour la recherche-développement. Mais, si cette affirmation est vérifiée globalement, le constat n'est pas le même selon le secteur d'activité. Les petites entreprises ont contribué à d'importantes innovations dans l'industrie informatique et des instruments de contrôle. En revanche, les grandes entreprises de l'industrie pharmaceutique et de l'aéronautique sont particulièrement innovantes. Pourtant, il constate aussi que des entreprises ne faisant pas ou peu de recherche-développement, sont parfois innovantes. Comment expliquer cet état de faits ? Comment expliquer que de petites entreprises innovent sans budget de recherche-développement, alors que ce sont les grandes entreprises qui y consacrent des moyens importants ? Audretsch critique l'analyse couramment admise selon laquelle les entreprises sont insérées dans des réseaux d'alliance leur permettant d'internaliser la connaissance extérieure à la firme. Selon cette approche, la petite firme existe de façon exogène, car sa taille l'empêche de générer suffisamment de moyens financiers pour créer des connaissances. Elle est donc amenée à chercher d'autres moyens pour produire de la connaissance, d'où l'importance des réseaux d'alliance. Audretsch remet en question l'idée selon laquelle l'entreprise (petite) est exogène et suppose que c'est la connaissance qui est exogène. La connaissance nouvelle et ayant potentiellement de la valeur n'existe pas de façon abstraite, elle est incorporée dans des individus (individuellement ou en tant que groupe). Cette connaissance est incertaine et son transfert implique des coûts de transaction élevés. Les avis concernant l'intérêt d'une

innovation peuvent être différents. D'où le rôle déterminant des entrepreneurs qui vont contribuer à transférer les connaissances des laboratoires vers l'économie. Les entrepreneurs vont donc joué un rôle nouveau en matière d'innovation, contribuer à transformer des connaissances en biens marchands, et se substituer en quelque sorte aux laboratoires des grandes entreprises, à ces équipes de spécialistes dont Schumpeter avait pronostiqué l'apparition dans un avenir proche.

Audretsch oppose l'économie managériale et l'économie entrepreneuriale. La dynamique de l'innovation a changé. Dans l'économie managériale, l'innovation radicale amorçait l'apparition de nouvelles industries (via la théorie du cycle du produit). Le coût de l'innovation radicale étant très élevé, comparé à celui de l'innovation incrémentale, dans ces conditions, il est coûteux de diffuser pour une grande entreprise sur le plan géographique de nouvelles connaissances pour les appliquer économiquement. Aussi puisque le coût de l'innovation incrémentale est plus faible que celui de l'innovation radicale, les entreprises ont intérêt à conserver la même trajectoire technologique et se satisfaire d'un comportement routinier. Dans la société entrepreneuriale, l'innovation radicale conduit au développement de nouvelles trajectoires technologiques plutôt qu'à la poursuite d'anciennes trajectoires. Dans les pays industrialisés, l'activité économique est essentiellement concentrée dans les nouvelles industries. L'entrepreneur joue ici un rôle très important car c'est lui qui fait le lien entre les « effets de débordement » (soit les connaissances qui débordent des centres de recherche des grandes universités par exemple) et la commercialisation de connaissances et d'idées nouvelles. L'entrepreneur audrestchien opère dans les technologies de pointe, et joue un rôle actif dans la diffusion de nouveaux savoirs et nouvelles pratiques. Mais, son analyse ne recouvre qu'une partie de l'entrepreneuriat, lequel est un phénomène très hétérogène, certains individus sont amenés à créer une entreprise parce qu'ils n'ont pas d'autres choix (Aldrich, 2011).

Nombre d'individus sont en effet conduits à la création d'entreprise, non parce qu'ils sont dopés d'une fibre entrepreneuriale très développée, mais davantage parce qu'ils sont confrontés à des difficultés pour s'insérer dans le marché du travail, pour diverses raisons : âge (jeune ou âgé), faible niveau de qualification et/ou de formation, genre, origine ethnique, etc. On peut parler dans nombre de cas d'une « indépendance subie », les modalités de passage entre le salariat et la condition de travailleur indépendant (De Barros, Zalc, 2007). Dans ces conditions, l'entrepreneur est rarement un innovateur ; il crée une organisation qui est la simple reproduction de formes organisationnelles existantes en fonction des (faibles) ressources dont il dispose (Aldrich, 2011). Parmi ces entreprises, certaines sont inadaptées et seront éliminées en fonction de l'évolution de la conjoncture économique. Le territoire dans lequel est insérée l'entreprise influe également sur les capacités de l'entreprise à se développer ou au contraire à péricliter.

De l'atmosphère industrielle de Marshall (1898), jusqu'à la richesse de régions (Benko, Lipietz, 2000dir) jusqu'aux problématiques contemporaines sur la proximité (Torre, Beuret, 2012), cette question a été largement débattue (Barthe, et al, 2008 ; Reix, 2008) parmi les économistes et les géographes. Mais, ces travaux portent dans la plupart des cas sur des entreprises innovantes. La création d'entreprise dans des territoires pauvres est relativement peu étudiée. L'analyse de Marshall sur ce sujet présente un grand intérêt. Il s'interroge en effet (Marshall, 1934, tome 2, p. 653) sur l'existence et la pérennité de petites boutiques dans des quartiers pauvres des grandes villes des pays industriels où l'économie de ces derniers est structurée par des grandes entreprises. Comment expliquer ce phénomène en apparence non rationnel alors que ces commerces sont destinés à une population peu solvable ? Les

arguments de Marshall sont les suivants et montrent que l'entreprise se développe en étroite relation avec le territoire dans lequel elle est insérée : a) faiblesse du coût du service et organisation familiale : ce commerce peut être tenu par un couple qui se partage les tâches entre les activités domestiques et entrepreneuriales, b) organisation flexible grâce à la main-d'œuvre familiale, c) achats en petite quantité par les consommateurs disposant d'un faible revenu, d) ces petites entreprises font aussi office de banque en faisant crédit à des voisins plus pauvres. Le petit commerce peut par conséquent exister en dépit de l'existence des grands magasins pour des raisons économiques et sociales. Une forme d'entrepreneuriat pauvre est ainsi susceptible de se développer, voire de perdurer en dépit de faibles ressources.

A l'heure actuelle, alors que l'emploi salarié reste majoritaire dans l'ensemble des pays industriels, les créations d'entreprise progressent régulièrement, contribuant au renouvellement d'un vivier d'entreprises (qui ne sont pas toutes des entreprises innovantes), sources de création d'emplois pour l'entrepreneur lui-même et par les emplois salariés qui pourra être amené à créer en fonction du développement de son activité. Comment s'opère cette transition de la société salariale qui reposait sur la stabilité de l'emploi, le contrat de travail, une séparation rigoureuse entre vie professionnelle et la vie personnelle et/ou familiale et un revenu régulier, et la société entrepreneuriale qui repose sur la flexibilité de l'emploi, la création d'entreprise (dans laquelle l'entrepreneur engage sa propre épargne), une séparation poreuse entre la vie professionnelle et la vie personnelle et/ou familiale (ne pas compter ses heures, être disposition de la clientèle) et un revenu qui peut être très irrégulier (en particulier lors du démarrage de l'entreprise) ? Nous assistons ainsi depuis quelques années à l'émergence non d'une économie de petits patrons (puisque l'emploi salarié domine toujours), mais où le modèle social que constitue le petit patronat, que l'on pensait appartenir à un autre siècle, est de nouveau d'actualité. Or, le 20^e siècle est longtemps apparu comme le siècle du triomphe de la classe ouvrière (Berstein, 1993, cité par Zalc, 2012, p. 54). Ce sont par conséquent souvent des individus issus de familles d'ouvriers et/ou d'employés qui sont amenés à devenir entrepreneur, alors qu'ils n'ont pas fait dans le cadre familial l'apprentissage de la gestion d'une entreprise. Sur plusieurs générations, la voie était tracée de l'école (pendant une courte période) à... Usinor. D'où l'importance des institutions d'aide à la création, comme nous serons amenés à le mettre en évidence de la cadre de l'enquête que nous avons menée dans l'agglomération dunkerquoise. Dans ces conditions, créer son entreprise, devenir un petit patron, c'est d'abord, créer son emploi. Cette décision ne s'inscrit pas, compte tenu de ce qui vient d'être dit dans un vide social (Aldrich, 2011), les individus vont en effet mobiliser leurs réseaux de relations sociales (famille, amis, collègues de travail, institutions d'aide à la création d'entreprise, etc.) pour mener à bien leur projet.

1.2. Développement de l'emploi ouvrier salarié sur la longue période

Nous venons de mettre en évidence des considérations d'ordre général. La question est à présent de les appréhender à un niveau méso-économique et social, soit au niveau d'un territoire. Le territoire sur lequel nous allons concentrer notre analyse est l'agglomération dunkerquoise, située à l'extrême Nord de la France, et qui présente la particularité de s'être développé depuis la révolution industrielle sur l'emploi salarié ouvrier et la grande industrie. Les années de forte croissance de l'après-guerre (1945-1975) ont contribué à l'accélération de cette trajectoire socio-économique, qui a été cassée par la crise économique des années 1970, période à partir de laquelle une trajectoire nouvelle commence lentement à émerger.

L'agglomération dunkerquoise s'est développée depuis la révolution industrielle en exploitant une population ouvrière faiblement qualifiée, et qui à l'heure actuelle se maintient

globalement sur cette trajectoire socio-économique, en dépit comme nous le verrons par la suite de l'augmentation de la création d'entreprise, en particulier à partir des années 2000, date où sont promulgués des textes de lois importants pour soutenir l'entrepreneuriat. Cependant, la population active dunkerquoise est restée largement aujourd'hui composée de salariés (comme l'ensemble des ouvriers et des employés, ceci en dépit des mesures de politique publique qui ont été prises depuis plusieurs décennies pour élever le niveau de formation et de qualification de la population.

L'histoire économique de l'agglomération dunkerquoise s'inscrit sur la longue durée sur une trajectoire socio-économique reposant sur la grande industrie et le salariat ouvrier (en fonction de l'évolution du contexte économique, des techniques propre à chaque période). La bifurcation vers d'autres activités par exemple plus intensives en connaissances semble très difficile, puisque d'année en année, elle se nourrit des actifs spécifiques, en d'autres termes d'actifs qui ne peuvent être facilement convertis dans une autre activité (Williamson, Masten, 1995). Cette permanence de la trajectoire socio-économique basée sur l'industrie lourde et l'emploi salarié ouvrier, explique pour une large part les difficultés relatives au développement de l'entrepreneuriat dans cette agglomération, puisqu'elle a conduit à la construction de routines fortes qu'il est difficile de changer. Comment passer de l'état d'ouvrier-salarié à celui de patron, même si on est son propre patron ou si l'on a un nombre très réduit de salariés ? La relation de subordination qui lie le salarié à son employeur ont disparu. Il convient d'intégrer d'autres normes comportementales qui ne sont plus imposées de manière autoritaire, mais par le marché. La création d'entreprise dans cette agglomération, bien qu'elle soit en augmentation régulière, se réduit à des activités à très faible valeur ajoutée dans les secteurs du commerce et des services à la personne, peu qualifiés.

Dunkerque, agglomération³ de 200 000 habitants, s'est développée depuis la fin de la seconde guerre mondiale, sur l'emploi salarié ouvrier. Dans le cadre du programme de la reconstruction de l'après-guerre, Dunkerque est devenue un pôle industriel et portuaire de première importance. Le choix de ce site par l'Etat ne doit rien au hasard (Laperche, Lorek, Uzunidis, 2011). Depuis le 17^e siècle (période à partir de laquelle Dunkerque devient définitivement française après avoir été rachetée aux anglais par Louis XIV), Dunkerque se développe grâce à son port, soit directement par le commerce et la pêche, et directement par un ensemble d'activités annexes comme la fabrication de sacs en toile de jute, de cordage, de transformation de poissons, etc. Le plan Freycinet à la fin du 19^e siècle favorisa encore cette expansion en contribuant à la modernisation du port et en raccordant la ville au réseau de chemin de fer national.

A partir du 20^e siècle, cette orientation économique – directement basée sur le port - est progressivement remise en question. Nombre de travaux d'historiens (Curveiller, 1989 ; Cabantous, 1983dir), réalisés sur Dunkerque montrent qu'une petite activité manufacturière, de petits métiers et d'artisanat a largement contribué au développement économique de la ville, en parallèle avec le développement de grandes unités de production, mais qu'elle est restée très embryonnaire. Quelques petites activités manufacturières de faible ampleur se sont cependant développées au cours des siècles dans la transformation de produits alimentaires (poisson, sucre, brasserie, huile alimentaire, etc.), mais aussi des ateliers spécialisés dans des activités liées à l'activité maritime (fabrication de voilage, de cordage, d'hameçon, etc.) (Cabantous, 1983dir, p.159). La fin du 19^e siècle est cependant marquée par le déclin de l'activité de la pêche (qui entraîne aussi le déclin des activités annexes ci-dessus mentionnées)

³ Soit Dunkerque, Saint-Pol, Grande-Synthe, Petite-Synthe, Malo les Bains, Coudekerque-Branche, Capelle La Grande et Rosendaël.

au profit de l'activité manufacturière et du commerce (avec l'Europe septentrionale et les colonies françaises notamment).

L'ouverture en 1848 d'une ligne de chemin de fer contribua à stimuler le trafic maritime qui passa en 1844 à 1860 entre 197 000 à 750 000 tonneaux et qui favorise aussi l'implantation de nouvelles industries, dans le textile et le bois. Pour faire face à cet afflux d'activité des travaux furent entrepris à partir de 1862, mais ce fut surtout le plan Freycinet qui contribua à sa modernisation. Le plan Freycinet entraîna un accroissement spectaculaire de l'activité du port qui passa de 1,4 million de tonneaux de marchandises à 3,4 millions de tonnes de marchandises entre 1878 et 1898. L'expansion et la modernisation du port favorisa l'industrialisation de l'agglomération. C'est pour tirer profit de l'ensemble de ces avantages que Georges Lesieur y implanta son usine d'huile alimentaire en 1908 (et qui existe toujours). A l'heure actuelle, Lesieur est toujours présent dans l'agglomération dunkerquoise et y emploie 267 salariés (AGUR, 2013).

La modernisation du port et le développement d'un ensemble d'infrastructures renforça l'attractivité du territoire et l'implantation de grandes unités de production françaises et étrangères, et par conséquent le développement de l'emploi salarié. A la fin du 19^e siècle/début du 20^e siècle, on comptait à Dunkerque trois filatures de jute (qui représentait la plus grande partie de l'industrie textile locale avec 5000 ouvriers en 1914) (Cabantous, 1983dir, p. 161), deux de coton (à la fin du 19^e siècle, Dunkerque comptait une douzaine d'usines de textile, dont six employaient plus de 300 salariés) (Cabantous, 1983dir, p. 161), une dizaine de brasserie, trois malteries, une rizerie, deux établissements de construction métallique, deux raffineries de sel et une scierie mécanique. En 1898, on comptait dans l'ensemble de l'agglomération dunkerquoise par exemple cinq filatures de lin parmi les plus importantes du Nord de la France, une raffinerie de pétrole, une fabrique de phosphate de chaux, des briqueteries et plusieurs fabriques de peintures et vernis (Gaston-Breton, 1998, p. 55). Au début du 20^e siècle, l'Usine des dunes (sidérurgie) employait 1000 ouvriers (Cabantous, 1983dir, p. 162).

L'implantation de grandes unités de production a eu un impact important sur l'emploi, favorisant l'accroissement de la population salariée ouvrière. A la fin du 19^e siècle, les ouvriers représentaient la plus grande partie de la population active avec 32% des actifs dunkerquois⁴ (Cabantous, 1983dir, p. 187). Au cours de cette période, le nombre d'ouvriers augmente progressivement, sans pour autant faire disparaître certains petits métiers, comme ceux de peintres, tonneliers, blanchisseurs, dont la pratique exigeait un apprentissage exigeant, et qui génèrent la création de petits ateliers (Coppin, 1999).

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, Dunkerque est choisi par le gouvernement – suite aux pressions politiques locales - pour accueillir le complexe sidérurgique qui répondait aux nouvelles exigences de la sidérurgie mondiale et aux besoins de la reconstruction (production de masse). Le développement de ce site sidérurgique entraîna la création d'emplois ouvriers non qualifiés en masse, dont la majorité ne pouvait être satisfait par la main-d'œuvre locale, mais par l'immigration de populations étrangères à la région et/ou au pays (Belgique, Afrique du Nord notamment). L'emploi salarié au cours de cette période présente la particularité d'être extrêmement concentré. Il était alors essentiellement le fait de deux grandes entreprises sidérurgiques (outre les chantiers navals), Usinor et l'Usine des

⁴ Soit 15% de gens de mer, 10% de journaliers et 1,7% de domestiques et employés.

dunes. Ces deux unités de production étaient à l'origine de 50,9% des créations d'emplois en 1972, 94,6% en 1973 et 77,4% en 1974 (Cabantous, 1983dir, p. 279).

En contrepartie, l'emploi tertiaire a été très faiblement développé jusque la fin des années 1970. On comptait un nombre très réduit d'hôtels, de salles de spectacles (absence de cinémas), peu de magasins de vente de détail. Dunkerque est une ville ouvrière peu attractive, qui a attiré pendant une dizaine d'années environ des populations en quête de stabilité économique et sociale, mais faiblement qualifiées. La vie personnelle et familiale est alors rythmée par l'usine. Des hypermarchés se sont implantés à la périphérie de la ville au cours des années 1970 (Perret, 1978). Le centre-ville est sinistre, peuplé les commerces peu attractifs. L'espace urbain également. La ville entière était tournée vers son pôle sidérurgique qui occupait les corps et les esprits.

La crise des années 1970 eut un impact très fort sur l'économie et la société dunkerquoises, car elle toucha essentiellement la sidérurgie et les chantiers navals. Alors que le plein emploi régnait, très rapidement le chômage explose. La population active dunkerquoise est alors majoritairement composée d'ouvriers, ne disposant d'aucun diplôme ou d'un diplôme professionnel (CAP), dont la reconversion professionnelle sera très difficile. Dans les années 1960, les ouvriers représentaient en effet près de 50% de la population active de Dunkerque (Coppin, 1999, p. 137). Le niveau de qualification de la main-d'œuvre dunkerquoise est alors inférieur au niveau départemental, situation qui perdure à l'heure actuelle. Les années 1950-1970 contribue largement à favoriser le développement de l'emploi salarié (et surtout ouvrier), voire d'une « ouvrisation » de l'emploi (Coppin, 1999) dans deux secteurs industriels fondamentaux, la sidérurgie et la construction navale.

1.3. Crise économique des années 1970 – une nouvelle politique publique pour créer des emplois et des entreprises

A partir des années 1980 et jusqu'aux années 2000, l'Etat français a cherché à réduire le sous-emploi en favorisant la création d'entreprise, et contribué ainsi à favoriser l'émergence d'une société entrepreneuriale. Mais, c'est surtout au début des années 2000 que le cadre institutionnel visant à favoriser la création d'entreprise se constitue, alors que depuis le début des années 1980, un ensemble de réformes avait conduit à libéraliser l'économie (privatisation des entreprises publiques, développement du marché financier, réforme de l'assurance-chômage, etc.). La fin des années 1970 reste encore marquée par des réflexes keynésiens. Usinor Sacilor sont ainsi nationalisés en 1978 par le gouvernement de R. Barre (nationalisation qui est alors présentée comme provisoire), nationalisation qui est achevée par le gouvernement socialiste en 1981 (Joly, 2010). Mais, elles seront privatisées en 1995 car au cours des années 1980-1990, le groupe Usinor-Sacilor est entièrement réorganisé de manière à favoriser son internationalisation (internationalisation plus poussée des ventes et politique d'accords internationaux sur la recherche et la production) (Godelier, 2010).

Le début des années 2000 est marqué en France par deux grandes lois visant à promouvoir l'entrepreneuriat, d'une part la loi d'initiative économique, d'autre part la loi de modernisation économique. La première a été promulguée en 2003 qui vise notamment à simplifier la procédure administrative de la création d'entreprise (guichet unique, SARL à un euro, etc.). La seconde, promulguée en 2008, instaure notamment le statut de l'auto-entrepreneur (Darbus, 2008). L'esprit de ces deux textes de loi est aussi de faciliter la transition du statut de salarié à celui d'entrepreneur et inversement. Pour accompagner le créateur d'entreprise le nombre des institutions d'accompagnement à la création d'entreprise a

été multiplié. On ne crée donc pas des entreprises *ex nihilo*. Un environnement institutionnel (cadre réglementaire) est indispensable, mais non suffisant. Une politique d'aménagement du territoire est également nécessaire. Ce qui fut entrepris à Dunkerque au début des années 1990 avec le projet Neptune de rénovation du cadre urbain et de la revalorisation des friches industrielles (en premier lieu des chantiers navals situés au cœur de la ville) : création de centres commerciaux, de petits commerces, d'une salle multiplexe de cinéma, implantation d'un Fond régional d'art contemporain (FRAC), développement des infrastructures sportives (piscine, stades, etc.), etc.

Dès la fin des années 1970, pour endiguer la montée du chômage dans l'agglomération dunkerquoise, deux grandes orientations économiques se dessinent, d'une part celle du renforcement de l'orientation industrielle (et par conséquent de l'emploi salarié, principalement ouvrier), d'autre part celle de la création d'entreprises (Mudard-Franssen, 2004). La première voie a contribué à faire à l'heure actuelle de l'agglomération dunkerquoise la plus forte concentration en termes relatifs d'entreprises classées SEVESO en France. A l'heure actuelle, Dunkerque reste un pôle industrialo-portuaire de premier plan : premier pôle énergétique européen et le troisième port maritime français (AGUR, 2012, p. 5). La vocation industrielle de Dunkerque, entamée depuis le 19^e siècle, perdure aujourd'hui. En 2010, 29,7% des salariés dunkerquois travaillaient dans l'industrie (contre 18,45% pour la moyenne nationale) (AGUR, 2011-2012, p. 9), en premier dans de grands établissements. Les grands établissements industriels concentrent la plus grande partie de la population salariée. Les établissements de plus de 250 salariés représentent 0,4% des établissements et emploient 27% des salariés. Ceux comptant entre 1 et 4 salariés représentent 33% des établissements, pour 8% des salariés. Enfin les établissements ne comptant aucun salarié représentent 41% des établissements (AGUR, 2011-2012, p.13). Le plus grand établissement est celui d'Arcelor Mittal Atlantique Dunkerque (3400 salariés), suivi par Electricité de France (1636 salariés), Arcelor Mittal Atlantique Grande-Synthe (700 salariés) et Aluminium Dunkerque Rio Tinto (613 salariés) (AGUR, 2011-2012, p.14) pour ne parler que des principaux. Arcelor Mittal Atlantique Dunkerque et Grande-Synthe confondues forment la première entreprise étrangère implantée à Dunkerque. 43% des salariés dunkerquois travaillent dans des entreprises étrangères⁵. A l'heure actuelle, la population active est à 92% salariée. Les revenus salariés représentent 62,4% des revenus déclarés, ceux des professions non salariées, 5,5%, le solde est essentiellement composé des pensions, retraites et rente (INSEE, 2011)⁶.

L'autre orientation de politique publique a entraîné la multiplication du nombre d'institutions d'accompagnement à la création d'entreprise et dans une moindre mesure de la création d'entreprises (Boutillier et al, 2012). Mais, on ne devient pas, par la loi, petit patron, alors que l'on a été soi-même pendant plusieurs décennies, ouvrier de l'industrie, ou bien encore parce que plusieurs générations d'une même famille n'ont connu que cela. Au moment des premières vagues de licenciements dans l'industrie sidérurgique et la construction navale, à la fin des années 1970, parmi les mesures de reclassement, nombre de salariés reçurent une prime à la création d'entreprise. Nombre d'entre eux rachetèrent des débits de boissons-tabac. Pour une majorité cependant l'expérience fut négative car nombre d'entre eux n'avaient aucune connaissance en matière de gestion d'entreprise. De l'argent que l'on a dans la caisse, il faut soustraire les taxes, les cotisations sociales, le paiement des fournisseurs, etc. Et, surtout

⁵ Parmi ces 23 entreprises étrangères (qui emploient au moins 100 salariés) on compte une luxembourgeoise, une russe, une italienne, une suédoise, une norvégienne, une japonaise, une coréenne, deux australiennes, quatre belges, quatre américaines, cinq allemandes.

Source : AGUR 2011-2012, p. 15.

⁶ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=sine2010

la durée du travail n'est plus contrôlée par la contrainte, par le patron ou le contremaître. « On passe de l'autre côté », dans le monde des patrons, comme l'ont à maintes reprises déclaré plusieurs entrepreneurs que nous avons interrogés (voir partie 2). C'est une autre logique. Nombre de ces débits de boissons fermèrent rapidement, d'autant qu'ils avaient perdu une part importante de leur clientèle constituée par les ouvriers eux-mêmes.

Aussi, afin de redynamiser le territoire pour remédier au faible niveau de diplômés, une université a été créée au début des années 1990, l'université du Littoral-Côte d'opale, qui compte à l'heure actuelle environ 9000 étudiants répartis sur quatre villes de la région Nord-Pas de Calais (Dunkerque, Calais, Boulogne sur mer et Saint-Omer⁷). Cette université se singularise par rapport aux autres universités françaises par un taux très élevé de boursiers : plus de 38% des étudiants (université et IUT compris) sont boursiers, contre 25,5% au niveau national⁸, conséquence du nombre relativement important d'enfants issus de familles ouvrières dans l'agglomération dunkerquoise.

En dépit de l'implantation de cette université, les entreprises créées ne se situent pas dans des secteurs à technologie de pointe. Celles-ci ont principalement été créées dans les services à faible valeur ajoutée (commerce, service à la personne, artisanat notamment) (Boutillier, 2010). Ce ne sont plus (comme cela était le cas jusqu'aux années précédant la seconde guerre mondiale) des entreprises liées à une activité industrielle ou portuaire.

Ce développement de d'un petit entrepreneuriat tertiaire et la création de l'université n'ont pas cependant remis en cause l'image négative d'une ville industrielle peu attractive, tant sur le plan économique que résidentiel. Selon la terminologie de l'INSEE, Dunkerque n'est ni attractive par sa capacité à attirer de nouveaux investissements, de nouveaux capitaux, de nouveaux revenus, des compétences rares, des travailleurs indépendants (attractivité productive), ni en termes d'attractivité résidentielle. Celle-ci regroupe les flux d'entrées des retraités, la part de l'emploi touristique dans l'emploi salarié total et le taux d'actifs travaillant en dehors de la zone d'emploi (Fabre, Hosdez, 2012, p. 4). L'image d'une ville peu attractive sous tous ses aspects ne peut être sous-estimée et doit être pris en considération pour étudier la faiblesse de la dynamique entrepreneuriale dunkerquoise. La création d'entreprise est au demeurant principalement le fait de résidents plutôt que de personnes extérieures à la région du Nord-Pas de Calais ou du département du Nord. La majorité des entrepreneurs que nous avons interviewés ont créé à Dunkerque parce qu'elles y résident avec leur famille et leurs proches. Si Dunkerque se veut attractive, c'est en premier lieu pour attirer de grandes entreprises créatrices d'emplois salariés (souvent dans des activités industrielles à haut risque), non pour attirer des start-up de haute technologie. Cette image négative n'est pas nouvelle. Nombre d'historiens en font état (Cabantous, 1983dir).

A l'heure actuelle, outre la chambre de commerce et d'industrie et la chambre des métiers et de l'artisanat, on recense dans l'agglomération dunkerquoise une dizaine d'institutions d'accompagnement dont la plupart sont rattachées à la Communauté urbaine de Dunkerque. Il s'agit majoritairement d'associations et/ou de boutiques de gestion (*Flandre initiative, Flandre Création, Entreprendre ensemble, Graines d'affaires*, etc.) qui se concurrencent aussi fortement pour attirer des candidats entrepreneurs. La Communauté urbaine de Dunkerque joue un rôle fédérateur en reliant ces différentes institutions. Sur son site, elle propose un ensemble de services pour guider les porteurs de projets et les mettre en contact avec les

⁷ Mais le siège social est à Dunkerque, d'autant que l'initiative est partie de Dunkerque, pour ensuite d'entendre à d'autres villes du Nord-Pas de Calais.

⁸ http://www.univ-littoral.fr/universite/documents/odesse_reperes_part_2.pdf

associations présentées ci-dessus, lesquelles travaillent aussi en relation avec les établissements bancaires (qui de leur côté sollicitent l'aval des associations en questions). L'université du Littoral Côte d'Opale propose un ensemble de formation pour préparer les futurs créateurs (licence et master professionnels). En fin, la Ruche de Saint-Pol accueille dans ses locaux des porteurs de projets pour une période limitée. La Communauté urbaine de Dunkerque a également entrepris de développer le microcrédit. Cependant, les sommes ainsi prêtées ne servent à la création d'une entreprise, mais sont destinés soit à l'achat de biens de consommation pour un ménage (par exemple un réfrigérateur), soit à l'achat de biens destinés à faciliter la recherche d'emploi (par exemple un ordinateur ou une voiture). Ce ne sont donc pas des sommes destinées à la création d'entreprise.

2. EVOLUTION DE LA CREATION D'ENTREPRISE DEPUIS LA CRISE DE 2008 – ENQUETE SUR LE TERRAIN

2.1. Domination de l'emploi salarié et création d'entreprise par défaut

Aujourd'hui, le salariat domine largement à Dunkerque. La population active dunkerquoise est à 92% salariée (contre 90% pour la moyenne nationale). Bien qu'il ait eu tendance à augmenter sur la période 2008-2011, le taux de création d'entreprises dans l'agglomération dunkerquoise reste inférieur à la moyenne de la région, mais aussi au niveau national. En 2008, le taux de création d'entreprise à Dunkerque était de 9,1% (contre 10,7% au niveau national). En 2011, les taux respectifs sont égaux à 14,9% et 17,6%, soit toujours un écart significatif entre Dunkerque et l'ensemble de la France métropolitaine. On doit cependant noter une progression des créations d'entreprise dans l'agglomération, qui passe de 9,1% en 2008 à près de 15% en 2011. A priori, l'augmentation des créations d'entreprise ne semble pas suivre celle du chômage, puisqu'en dépit d'une augmentation régulière du chômage sur la période, le taux de création d'entreprise plafonne à 14,9-15% entre 2009 et 2011. Un autre indicateur témoignant des difficultés économiques de cette agglomération est la baisse de sa démographie. Entre 1999 et 2009, l'agglomération dunkerquoise a perdu 0,5% de sa population, alors que les agglomérations avoisinantes enregistraient une faible progression (AGUR, 2013).

Entre 2008 et 2009, le statut de l'auto-entrepreneur a entraîné comme dans le reste du pays une augmentation du nombre de création, mais les résultats enregistrés par l'agglomération dunkerquoise restent inférieurs aux données nationales (tableau 1). Mais, il reste aussi difficile d'identifier ces auto-entrepreneurs qui recourent des situations très différentes : un jeune docteur qui par ce biais devient chargé de cours à l'université, un professeur de lycée qui officialise le soutien scolaire qu'il octroie à quelques enfants à domicile, ou bien encore un demandeur d'emploi qui monte une petite affaire dans le bâtiment (travaux de peinture, plomberie, électricité, etc.), principalement à destination de particuliers. Des Flyers improvisés sont glissés régulièrement dans les boîtes à lettres par nombre d'auto-entrepreneurs qui présentent une offre de services peu différenciée.

Tableau 1 : Taux de création d'entreprise (établissement) dans l'agglomération dunkerquoise (CUD), évolution entre 2008 et 2011

	2008		2009		2010		2011	
	Taux de création ensemble	Taux de création des auto-entrepreneurs	Taux de création ensemble	Taux de création des auto-entrepreneurs	Taux de création ensemble	Taux de création des auto-entrepreneurs	Taux de création ensemble	Taux de création des auto-entrepreneurs
CUD de Dunkerque	9,1%	Sans objet	14,9	5,9	15,4	7,1	14,9	7,0
Nord-Pas de Calais	10,7	Sans objet	17,4	8,8	16,4	9,4	17,4	8,2
France métropolitaine	10,7	Sans objet	17,6	9,1	15,7	9,3	17,6	7,4

Source : Insee, Nord-Pas de Calais – CUD de Dunkerque, 2012.

NB. Taux de création d'entreprise (établissement) : nombre de création d'entreprises par rapport au stock d'entreprises.

Comment expliquer ce différentiel important entre Dunkerque et la moyenne nationale ? Il s'agit certes d'une moyenne, par conséquent d'un pourcentage qui réunit des situations très différentes, mais il est important de souligner le maintien de cet écart. L'ensemble des indicateurs socio-économiques est dans le rouge. Le taux de chômage est plus élevé que la moyenne nationale, la part des travailleurs précaires également. A l'heure actuelle, le taux de chômage dunkerquois est supérieur à la moyenne nationale (qui est d'environ 10%). Entre 2008 et 2011, le taux de chômage a régulièrement augmenté, passant de 10,1% en 2008, à 12,3% en 2011 (Insee, 2013)⁹. Le taux de formation des 18 à 24 ans est aussi plus faible que la moyenne nationale : 22% des Dunkerquois n'ont pas de diplôme (moyenne nationale : 19,1%), 7,1% sont diplômés de l'enseignement supérieur (moyenne nationale : 12%) et 24% ont un diplôme de l'enseignement technique élémentaire-type Brevet d'étude professionnel ou Certificat d'aptitude professionnelle (moyenne nationale : 24%). Le taux de retard scolaire constaté en sixième est de 24 % (moyenne nationale : 19,1%) (AGUR, 2012 ; INSEE, 2012). Plus de 50% des foyers fiscaux ne sont pas imposables (contre 44% pour la moyenne nationale). Mais, la donnée la plus emblématique est sans contexte l'écart en termes d'espérance de vie qui est inférieur de cinq ans par rapport aux données de l'ensemble du pays.

L'ensemble de ces données statistiques montre clairement les difficultés économiques et sociales auxquelles sont confrontés les habitants de l'agglomération dunkerquoise. Sur le plan conjoncturel, d'autres informations renforcent cette première idée. Le centre-ville de Dunkerque doit faire face à une diminution importante du nombre de ses commerces. 12% des cellules commerciales en centre-ville sont inoccupées (*Le Phare dunkerquois*, 16/05/2012). Signe manifeste de ces difficultés, en mai 2012, Standard & Poor's (S & P) a baissé la note du Nord-Pas de Calais (NPC). Selon S & P, l'endettement consolidé de la région pourrait atteindre 169% des recettes de fonctionnement en 2014, contre 132% en 2011 (*La Voix du Nord*, 15/05/2012). Outre les changements structurels mentionnés plus haut, la crise de 2008 a eu un impact très fort sur l'emploi dans le NPC : 32 700 emplois ont été détruits entre début 2008 et fin 2009, dont 13 000 emplois intérimaires. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté de 20% (*La Voix du Nord*, 16/05/2012).

⁹ http://www.oref.c2rp.fr/core/zone_theme.php?zone=138&r=389&id=565

Si nous approfondissons les statistiques de la création d'entreprises dans l'agglomération dunkerquoise en 2008 et 2011, nous constatons que les services et le commerce constituent la majorité des créations d'entreprise sur la période 2008-2011 : en 2008, 47% des entreprises étaient créées dans les services, contre 43% en 2011, au bénéfice du secteur industriel (tableaux 2 et 3). Sur la période considérée, nous constatons que les entreprises créées dans l'industrie ont été plus fragiles que celles créées dans les services ou les commerces : en 2008, les entreprises industrielles représentaient 15% des créations, mais 35% des défaillances. En revanche pour la même année, les services et les commerces représentaient respectivement 47% et 38% des créations, mais 28% et 26% des défaillances d'entreprises. Nous constatons la même tendance pour l'année 2011, hormis pour les services qui représentaient en 2011 43% des créations et 43% des défaillances, soit une certaine fragilité de ce type d'activité qui sont créées avec un capital relativement peu élevé au regard de ce qui est exigé dans l'industrie, mais qui sont très fragiles à l'évolution de la conjoncture économique. Ce constat doit est relié aux considérations précédentes sur le déclin commercial du centre-ville.

Tableau 2 : Evolution des créations d'entreprises dans l'agglomération dunkerquoise par secteur d'activité entre 2008 et 2011

	2008	2009	2010	2011
Industrie	74 (15%)	91 (20%)	107 (23%)	96 (21%)
Services	230 (47%)	195 (43%)	178 (37%)	198 (43%)
Commerce	187 (38%)	167 (37%)	192 (40%)	168 (36%)
Total	491 (100%)	453 (100%)	477 (100%)	462 (100%)

Source : calculs réalisés à partir des données de : AGUR, 2013.

Tableau 3 : Evolution des défaillances d'entreprises dans l'agglomération dunkerquoise par secteur d'activité entre 2008 et 2011

	2008	2009	2010	2011
Industrie	54 (35%)	56 (28%)	49 (30%)	52 (28%)
Services	59 (38%)	90 (45%)	69 (43%)	80 (43%)
Commerce	39 (26%)	54 (27%)	43 (27%)	54 (29%)
Total	152 (100%)	200 (100%)	161 (100%)	186 (100%)

Source : calculs réalisés à partir des données de : AGUR, 2013.

En revanche, le poids de l'industrie, de l'emploi salarié ouvrier reste très important dans l'agglomération dunkerquoise, en dépit des efforts importants qui ont été réalisés pour favoriser le développement de l'entrepreneuriat. L'enquête que nous avons réalisée en 2011 trace nettement le profil d'un entrepreneur contraint ou d'une « indépendance subie ». Dans ces conditions, il y a peu de chance pour que ces entreprises perdurent.

2.2. Enquête sur le terrain : méthodologie suivie

Le contexte économique et social dunkerquois est a priori peu propice à la création d'entreprise. Nous avons retracé dans ses grandes lignes les grandes phases de l'histoire économique de cette agglomération pour montrer comment s'est développée une industrie qui s'est nourrie d'une main-d'œuvre ouvrière peu qualifiée. Cette trajectoire techno-économique perdure jusqu'à aujourd'hui, d'où la difficulté d'y créer des entreprises. Le réflexe de nombre de Dunkerquois au chômage est de se trouver vers le pôle emploi, pour rechercher un emploi salarié. Cependant, certains franchissent le pas et créent une entreprise. Les obstacles sont multiples que ce soit en termes de ressources en connaissance (faible niveau de formation – bien qu'il soit en voie d'amélioration) et en capital.

Nous avons mené en 2011 une enquête auprès de 80 entrepreneurs, sélectionnés à partir du registre de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de ayant créé leur entreprises entre 2008 et 2011, réparties dans des activités industrielles, commerciales et tertiaires situées dans huit communes appartenant à l'agglomération urbaine de Dunkerque. Comme le montrent les statistiques ci-dessus, sont créées par an moins de 500 entreprises à Dunkerque, tout secteur d'activité confondu. Au total, 100 entrepreneurs ont été interrogés, mais nous n'en avons retenu que 80 dont les réponses étaient exploitables. Certains ont refusé de répondre. Les entrepreneurs interrogés se concentrent principalement dans les services et le commerce, reflétant ainsi la tendance générale de la création d'entreprise dans l'agglomération dunkerquoise. Cette enquête menée en 2011 s'inscrit dans une série d'enquêtes que nous avons menées depuis les années 1990 et qui montrent clairement d'année en année les difficultés auxquelles sont confrontés les nouveaux entrepreneurs dunkerquois (Boutillier, 2010).

L'objectif principal de ce travail d'investigation était de tracer le profil du nouvel entrepreneur dunkerquois et de son entreprise : âge, genre, niveau d'étude, expérience professionnelle (en tant salarié ou entrepreneur), activité de l'entreprise, nombre de salariés au démarrage, d'associés, etc. Les informations ainsi réunies nous ont permis de définir les ressources que l'individu a valorisées pour réaliser son projet : ressources en connaissances (niveau d'étude et expérience professionnelle), financières (épargne propre, crédit bancaire, subventions, aide financière des proches, etc.) et réseau social en distinguant le réseau constitué par les relations familiales, amicales, etc., et le réseau formé par les institutions d'accompagnement à la création d'entreprise, banques, autres entreprises, etc., soit un réseau formel et un réseau informel (Aldrich, 2011). Nous avons interrogé nos interlocuteurs sur les raisons qui les ont conduits à créer leur entreprise en reprenant la nomenclature de l'INSEE (volonté d'indépendance, accomplissement personnel, créer mon emploi, etc.) afin d'avoir une base à partir de laquelle il a été possible de comparer les résultats collectés dans le cadre de ce programme d'investigation et les données nationales. Enfin, un ensemble de questions a porté sur l'appréciation que nos interlocuteurs avaient de leurs débuts et sur les institutions qui les ont accompagnés.

L'entretien a eu lieu dans les locaux de l'entreprise. Il a duré selon les cas entre 10 et 30 minutes. Le questionnaire a été construit (comme celui des enquêtes antérieures) à partir du concept du potentiel de ressources. Il se compose de neuf parties :

1. identité de l'entrepreneur, grandes étapes de son parcours professionnel et caractéristiques principales de l'entreprise (activité, localité, nombre de salariés, date de création, âge de l'entrepreneur, sexe, entreprise créée avec un associé, expérience professionnelle, etc.),
2. raisons de la création de l'entreprise (indépendance, accomplissement personnel, créer mon emploi, augmenter mes revenus, saisir une opportunité, etc.),
3. études et scolarisation (niveau d'étude, lieu d'obtention du dernier diplôme),
4. réseau de relations informel (parents, conjoint, amis, nature du soutien : moral, matériel ou financier),
5. réseau de relation formel (réseau professionnel, ancien employeur, structure d'aide à la création d'entreprise, type d'aide reçu),
6. modalité de financement de l'entreprise (épargne propre, crédit bancaire, aide des proches, aides institutionnelles à la création d'entreprise),
7. création d'emplois (création d'emplois depuis la création de l'entreprise),
8. avenir de l'entreprise (confiance dans l'avenir de l'entreprise),
9. barrières à la création d'entreprise (fiscalité, charges sociales, paperasserie, etc.).

2.3. Identité et motivations des entrepreneurs interrogés

2.3.1. Identité de l'entrepreneur et de l'entreprise

50% des entrepreneurs interrogés sont des hommes. La parité est respectée, outre une entreprise créée par une couple. La population interrogée est par conséquent relativement féminisée car au niveau national, la parité n'est pas respectée : les femmes ne représentent qu'environ 30% des créateurs d'entreprise. 42,5% d'entre eux sont âgés entre 30 et 40 ans au moment de la création de l'entreprise. Les moins de 30 ans représentent environ 21% du nombre total des créateurs, les plus de 50% seulement 7,5%. Ces résultats sont à peu près conformes aux données nationales.

La majorité de ces entreprises (plus de 76%) se situe à Dunkerque même, puis à Malo les Bains (12,5%), Grande Synthe, Saint-Pol (2,5%) et Coudekerque-Branche (1,3%). Malo les Bains se situe à l'est de la ville de Dunkerque proprement dite. C'est la station balnéaire de ville et groupe les quartiers bourgeois de l'agglomération. A l'opposé, les autres communes sont situées à proximité de la zone industrielle et sont principalement peuplées de personnes d'origine ouvrière ou employée. Ces entreprises se concentrent dans les services¹⁰ (37) et le commerce¹¹ (42). Une seule entreprise industrielle a été recensée dans le cadre de cette enquête.

L'objectif de l'individu en devenant entrepreneur est bien de créer son emploi. Ses ambitions ne vont pas au-delà. 65% des entrepreneurs interrogés ont déclaré n'avoir créé que leur emploi au moment du démarrage de leur société. 17,5% ont commencé avec un salarié et 16% avec trois au plus. Ce qui correspond ici aussi aux données nationales. La création d'entreprise se présente ici comme une aventure solitaire, même si certains membres de la famille, mais aussi des amis ou voisins sont susceptibles d'apporter leur aide au démarrage de l'entreprise. Seulement 27,5% des entreprises ont été créées grâce à l'association de deux personnes. Il s'agit en général d'un collègue de travail ou bien du conjoint. La création d'entreprise est un acte solitaire, même comme nous pourrions le constater par la suite, le candidat à la création d'entreprise mobilise ses réseaux informel et formel.

La majeure partie des entreprises a été créée en 2010 (43,8%), 22,5% en 2008, 20% en 2009 et le solde en 2011. Ce sont donc toutes des entreprises de moins de cinq ans, soit en phase de démarrage et qui sont par conséquent très fragiles.

L'âge moyen relativement élevé, nous conforte dans l'idée qu'il s'agit d'individus expérimentés, dotés d'un passé professionnel. Plus de 71% des entrepreneurs interrogés ont été salariés avant de créer leur entreprise, pour 35% des réponses dans le même secteur d'activité. Mais, cette réponse doit être soumise à caution, car nous avons obtenu un taux élevé de non réponse. On peut par conséquent constater qu'un nombre réduit d'entrepreneurs a valorisé les connaissances et compétences acquises dans le cadre d'une activité antérieure. Cette affirmation est vérifiée en observant que seulement 15% des personnes interrogées ont créé une autre entreprise avant la présente création. La quasi-totalité de ces créations antérieures concernait les secteurs du commerce et des services, mais seulement 12,5% de ces entreprises existent toujours au moment de l'entretien. De manière détournée, le chômage semble véritablement être l'une des raisons majeures qui a conduit à la création d'entreprise.

¹⁰ Ces sont principalement des services à la personne (salons de coiffure, restauration rapide, instituts de beauté, pressing, toilettage pour chiens et chats, ateliers de réparation d'appareils électriques et électroniques, etc.).

¹¹ Commerce de proximité tels que : épicerie, boulangerie-pâtisserie, vêtements, fleuriste, etc.).

S'agit-il comme le déplore Casson (1991) d'une création par défaut ? Par conséquent d'une création dont les chances de succès sont relativement faibles ?

2.3.2. Les motivations de la création d'entreprise : créer mon emploi

Concernant les motivations de la création de l'entreprise, nous avons repris la classification de l'INSEE : être indépendant, goût d'entreprendre et désir d'affronter de nouveaux défis, opportunités de création, perspective d'augmenter mes revenus, idée nouvelle de produit, services ou de marché, exemples de réussites entrepreneuriales dans l'entourage de l'entrepreneur, sans emploi-a choisi de créer une entreprise, sans emploi- y a été contraint, enfin seule possibilité pour exercer ma profession. Les interviewés avaient la possibilité de donner trois réponses. La première réaction à la question des raisons de la création de l'entreprise est souvent un grand blanc. La personne interrogée ne sait que répondre. Viennent d'abord les raisons positives comme la recherche de l'indépendance et le goût d'entreprendre (comme s'il s'agissait de dire « oui puisque je crée une entreprise, c'est parce que j'ai le goût d'entreprendre ».... Mais très vite la personne interrogée reconnaît qu'elle a créé une entreprise, faute d'autres opportunités.

La proportion de personnes déclarant créer leur entreprise pour être indépendant et/ou par goût d'entreprendre est beaucoup plus élevée dans l'enquête que nous avons menée à Dunkerque (72,5%), qu'au niveau national (60,7%). Ce qui peut paraître contradictoire avec la proportion plus élevée de personnes qui ont créé leur entreprise parce qu'elles étaient au chômage : 46% à Dunkerque, contre 24% pour la moyenne nationale. Si l'on crée son entreprise parce que l'on est demandeur d'emploi (46% des réponses, contre 20 au niveau national), c'est qu'on y est contraint par les circonstances (32,5% ont répondu que c'est une perspective pour accroître leurs revenus – contre 26,6% au niveau national) et l'esprit d'entreprise devient alors un artifice que l'on exhibe pour faire bonne figure devant l'enquêteur. S'agit-il d'un comportement « héroïsation », qui conduit l'interviewé à ne mettre l'accent que les aspects qu'il juge valorisant de son parcours ? Une fois les obstacles franchis, tout individu est en effet soucieux de mettre en avant les aspects qui valorisent son parcours professionnel et personnel. Enfin, aucun entrepreneur dunkerquois interrogé a déclaré créer son entreprise pour mettre en œuvre une innovation (si minime soit-elle), contre 14,3% au niveau national. Disposant de peu de ressources et insérés dans un territoire inadapté à la création d'entreprise, les entrepreneurs interrogés reproduisent les organisations existantes et ne cherchent pas à se différencier (Aldrich, 2011).

2.4. Etudes, scolarisation et expérience professionnelle : un niveau de diplôme relativement élevé

Les entrepreneurs interrogés sont majoritairement diplômés, il s'agit principalement de diplômes techniques (CAP, BEP ou Bac professionnel) : 30% des personnes interrogées ont un CAP ou un BEP. Plus de 13% ont un diplôme universitaire. Il s'agit majoritairement d'un diplôme bac + 2 (BTS ou DUT). 18% ont leur BAC (général ou technologique). 10% ne sont pas diplômés, soit la moyenne nationale. Dans les deux cas, la part de diplômés universitaires est importante. D'une manière générale, la même échelle de diplômes est observée dans l'enquête locale et au niveau national, soit : diplôme universitaire, CAP-BEP, BAC et sans diplôme. Comparé aux enquêtes réalisées entre 1995 et 2005 (Boutillier, 2005), nous avons constaté une élévation du niveau de formation des entrepreneurs interrogés. Cette situation, a priori positive, n'est pas perçue de cette façon par ces derniers et leur entourage familial. « Mon père me considérait comme un paresseux parce que je voulais faire des études. Il disait

que les études c'est pour ceux qui ne veulent pas travailler », déclare ce jeune entrepreneur qui face à l'hostilité de sa famille, travailla à mi-temps pour financer ses études d'informatique.

Les femmes sont relativement plus diplômées que les hommes : cinq hommes sur 40 ont déclaré n'avoir aucun diplôme, contre trois femmes sur 39. Par ailleurs 15 femmes sur 39 sont titulaires d'un diplôme BAC plus deux, contre 5 hommes sur 40. Cependant, lorsqu'il s'agit de diplômes de niveau BAC + 5, voire d'un doctorat, les hommes sont relativement plus diplômés : 6 hommes sur 40 ont un diplôme BAC + 5, contre 2 femmes sur 39. Enfin 2 hommes sont titulaires d'un doctorat. Aucune femme, parmi la population interrogée, n'est titulaire d'un doctorat. Sur le plan national, nous observons une situation comparable, puisque les femmes qui créent une entreprise sont globalement plus diplômées que leurs homologues masculins : 13% des entrepreneurs masculins n'ont pas de diplôme (contre 8,6% des femmes). 39,9% des hommes ont un diplôme supérieur au BAC, contre 51% des femmes. Ce décalage entre les hommes et les femmes en matière de diplôme est le reflet des difficultés auxquelles sont confrontées les femmes pour accéder au marché du travail, puisque quel que soit le diplôme le taux de chômage des femmes est largement supérieur à celui des hommes. Par ailleurs, dans l'enquête que nous avons menée dans l'agglomération dunkerquoise, nous avons pu constater que les femmes ont été relativement plus nombreuses que les hommes à déclarer qu'elles créaient une entreprise pour créer leur emploi. Citons l'exemple de cette jeune femme, titulaire d'une licence professionnelle en gestion de l'université du littoral, qui a créé un centre de remise en forme (après avoir occupé un poste de cadre moyen dans une agence bancaire) dans le quartier bourgeois de la CUD (Malo les bains) et qui a su offrir à une clientèle aisée une offre de services diversifiée (soins du visage et du corps, sauna, hammam, coiffure, etc.).

Si les entrepreneurs interrogés sont relativement peu diplômés, ils ont pour une large part d'entre eux une expérience en tant que salariés, qui comblent en partie un déficit de connaissances. Plus de 71% des entrepreneurs dunkerquois ont été salariés avant de créer leur entreprise, pour 35% dans le même secteur d'activité que dans celui où ils ont créé leur entreprise. On constate par ailleurs que 15% ont créé une autre entreprise avant l'entreprise actuelle, principalement dans le secteur des services et du commerce. Dans 12,5% des cas cette entreprise existe encore.

La majorité des entrepreneurs interrogés ont fait leurs études dans la région Nord-Pas de Calais (NPC) dans laquelle elles vivent depuis de nombreuses années, voire pour certains depuis plusieurs générations. 15% des diplômés ont obtenu leur diplôme à l'Université du Littoral-Côte d'Opale, environ 4% dans une autre université du NPC (principalement Lille), près de 4% dans une université étrangère¹². Plus de 23% ont obtenu leur CAP ou BEP dans un centre d'apprentissage du NPC, contre 14% dans une autre région française. Cette proximité géographique se retourne également lorsque l'on interroge les individus sur la nature de leur réseau social (parents, amis notamment) qui se s'étend essentiellement dans le NPC.

2.5. Ressources financières : des montages financiers complexes

Le financement de la création d'entreprise a reposé sur une espèce de montage financier, toutes choses égales par ailleurs, basé principalement sur l'épargne propre de l'entrepreneur, suivi par un crédit bancaire. L'ensemble des entrepreneurs interrogés ont financé la création

¹² Il s'agit de personnes qui ne sont pas nées en France.

de leur entreprise grâce à leur épargne propre (85%), qu'ils ont combinée à un crédit bancaire (76%) et parfois à des aides institutionnelles (10%). L'aide des propres est assez faible (6%). Les personnes interrogées sont issues d'un milieu social relativement modeste, la famille n'est en mesure que de leur apporter qu'un soutien moral et une aide à l'installation par exemple.

2.6. Réseau de relations sociales : le rôle déterminant des institutions d'aide à la création d'entreprise

Nous avons constaté que seulement 27,5% des entreprises ont été créées avec un associé. Ce dernier est dans la majorité des cas un ancien collègue, le conjoint (e), et dans les mêmes proportions un autre membre de la famille ou un ami. Nous avons aussi évoqué plus haut la faiblesse des financements familiaux. Or, nous constatons que seulement 36% des personnes interrogées a bénéficié du soutien de sa famille pour réaliser son projet, et qu'il s'agit dans plus de 53% des cas d'une aide morale. Seulement 21% des personnes interrogées a affirmé avoir reçu un soutien financier de ses parents. Dans 15% des cas également, des membres de la famille ont apporté leur aide pour l'installation de l'entreprise. Près de 40% des personnes interrogées ont déclaré avoir créé leur entreprise sans aucun soutien, qu'il s'agisse d'un soutien familial, amical ou d'une institution d'aide à la création d'entreprise. Les critiques relatives au type d'aide apportée par ces institutions ont été nombreuses : « manque de réalisme », « écart trop important avec la réalité de l'entreprise », « les conseillers ne sont pas les créateurs », « ils ne risquent pas leur argent »...

Parmi les membres de la famille proche, le conjoint joue un rôle important, puisque dans 47,6% des cas, il (souvent elle) a apporté son soutien à la création de l'entreprise. Ensuite vient le soutien des amis, ceux-ci ont apporté leur aide dans 37,5% des cas. Mais, le soutien des amis est essentiellement moral, très rarement matériel ou financier. Les liens forts sont aux dires des personnes interrogées assez... faibles. Il en va de même pour le soutien de l'ancien employeur : 17,5% des personnes interrogées déclarent avoir été aidées par leur ancien employeur. Nous n'avons en revanche pas constaté de différences significatives concernant la constitution du réseau de relations sociales des hommes et des femmes : 17 hommes sur 40 ont obtenu le soutien de leurs parents (contre 12 femmes sur 39). 17 hommes sur 40 ont obtenu le soutien de leur conjointe (contre 20 femmes sur 39). 10 hommes sur 40 se sont appuyés sur leur réseau professionnel pour créer leur emploi, contre 12 femmes sur 39.

Compte tenu de la faiblesse des liens familiaux et des proches plus généralement, il semble logique que les entrepreneurs en herbes se tournent vers les institutions. Tout en soulignant que l'octroi d'un prêt est dans la majorité des cas conditionné par le soutien d'une institution d'aide à la création d'entreprise. Dans ce cas également, le créateur d'entreprise a cumulé plusieurs types de soutien : associations d'aide à la création d'entreprise, comptable, chambre de commerce, etc. Cependant, 16% des entrepreneurs interrogés ont répondu n'avoir eu recours à aucune forme d'aide de type institutionnel. En revanche, 50% ont déclaré avoir consulté les structures d'accompagnement (Flandre initiative, Flandre création, etc.), ou encore avoir sollicité un expert-comptable (45%) et la chambre de commerce (40%). Précisons que l'aide apportée par ces différentes institutions n'est pas financière. Il s'agit en règle générale d'une aide pour le montage du dossier, du business plan, etc., mais aussi d'aide financière. Nombre de ces institutions organisent des cours d'abord de sensibilisation puis de formation à la création d'entreprise. Ces formations apportent des bases en matière de gestion et de droit, principalement. A noter, la très faible proportion de réponses relatives aux pépinières et aux clubs de créateurs. Ce qui reflète le type d'entreprises créées qui ne sont pas

des entreprises innovantes et/ou de hautes technologiques, puisque aucun entrepreneur n'a déclaré avoir créé son entreprise pour exploiter une innovation dont il est l'auteur.

Les liens formels (aide des institutions à la création d'entreprise par exemple) semblent remplir leur fonction, car ils tendent à se substituer à la faiblesse des liens informels (liens familiaux, amicaux, etc.). Cet apport de ressources extérieures est primordial pour sortir du cadre restreint issu de la socialisation primaire d'individus qui ne sont pas nés dans une famille d'entrepreneurs. Forts de leur ancrage ouvrier, le patron reste un patron, même s'il est à la tête d'une entreprise dont il est l'unique salarié.

2.7. Le présent et l'avenir proches : un Etat providence pour les entrepreneurs ?

En dépit de la jeunesse des entreprises créées, 67,5% des entrepreneurs interrogés ont déclaré avoir créé des emplois depuis la création de leur entreprise. Pour 66% d'entre eux, un seul emploi a été créé, mais 26,3% ont répondu avoir créé entre 2 et 4 emplois. Les entrepreneurs interrogés semblent plutôt optimistes, puisque sur les 80 personnes interrogées 78 se déclarent optimistes pour l'avenir de leur entreprise. Les raisons de cet optimisme sont assez floues, plutôt psychologiques (bon moral, optimisme, etc.) que reposant sur des données objectives (état du marché, bon support marketing, chiffre d'affaires, etc.). Plus de la moitié des personnes interrogées déclarent être confiantes dans l'avenir de leur entreprise parce qu'elles aiment leur métier. D'un autre côté, les personnes pessimistes le sont essentiellement en raison de problèmes avec leur banque ou encore en raison de problèmes personnels (santé, problèmes familiaux).

Compte tenu de ce diagnostic quant à l'avenir de l'entreprise, nous avons demandé si l'Etat était un frein à la création d'entreprise. Pour plus de 57,5% des entrepreneurs interrogés, l'Etat est un frein à la création d'entreprise. Ce qui semble contradictoire dans la mesure où ces derniers ont très largement reçu une aide publique pour mener à bien leur projet. Comment expliquer cette contradiction apparente ? Les raisons invoquées ne sont pas liées (cela va de soi) aux aides reçues, mais (par ordre d'importance) : au poids trop élevé de la fiscalité et des cotisations sociales, de la bureaucratie et de la rigidité de la réglementation. Pour remédier à cette situation, tous préconisent une baisse de la fiscalité et des cotisations sociales, mais aussi un meilleur accompagnement à la création d'entreprise. Nombre des personnes interrogées ont conçu le recours aux institutions d'aide à la création d'entreprise davantage comme une obligation, que comme un moyen d'acquérir des connaissances nouvelles, notamment en matière de gestion. L'explication de ce sentiment négatif réside très certainement pour une part dans l'écart qui réside entre la théorie concernant la modalité de la gestion de l'entreprise, et la réalité de l'entrepreneuriat qui repose sur un engagement permanent et total de l'entrepreneur.

L'apprentissage de l'entrepreneuriat suit une voie longue et difficile. On ne devient un... petit patron en créant une entreprise.

CONCLUSION

Ces entreprises sont très jeunes. Il est par conséquent difficile leur capacité de résistance dans un milieu économique difficile. L'objectif de notre recherche était d'évaluer les ressources grâce auxquelles la création d'entreprise a pu être possible dans un territoire en déclin.

L'aide des proches (familles, amis, ou autres) a été assez faible, et surtout s'est essentiellement manifestée par un soutien moral, pour les hommes comme pour les femmes. Peu de parents sont en capacité financière d'aider leurs proches à créer une entreprise. Les institutions d'aide et d'accompagnement, ont joué un rôle fondamental dans la réussite du projet (l'entreprise ayant été créée). Pourtant en vertu de ce soutien, nombre des entrepreneurs interrogés considèrent l'aide apportée est insuffisante. Est-il nécessaire d'améliorer l'aide apportée par celles-ci ? Certainement, mais l'opinion des individus réside très certainement dans l'écart existant entre la théorie et la réalité de la création d'entreprise. La question fondamentale est qu'il s'agit majoritairement d'entrepreneurs par défaut, en d'autres termes d'individus qui deviennent entrepreneurs pour échapper au chômage, non parce qu'ils réalisent par cette action le rêve de toute une vie.

Créer son entreprise, c'est par conséquent, créer son emploi, non innover, relever des défis. L'objectif du petit patron dunkerquois est de survivre. L'émergence de la société entrepreneuriale que d'aucuns appellent de leurs vœux (Audretsch, 2007), est synonyme de précarité et d'insécurité sociale pour nombre de ces nouveaux entrepreneurs, qui cependant se veulent optimistes pour l'avenir. On revient ainsi au modèle social qui a préexisté à la société salariale, lorsque l'emploi salarié n'occupait qu'une petite partie de la population des pays qui allaient devenir industriels. Ouvrir une petite échoppe, un atelier de cordonnerie ou un petit commerce constituait un moyen de survie économique et sociale. Est-ce en cela une constante du capitalisme français ? En France, où les grandes entreprises se sont développées beaucoup plus tardivement que dans d'autres pays européens, « l'essor du capitalisme s'est traduit par l'expansion de la grande industrie et la prolifération concomitante de la boutique » (Gresle, 1985, p. 662). Mais, s'agit-il vraiment d'une spécificité française ? L'entrepreneuriat est-il une forme universelle de création de richesse, dans le temps et l'espace (Baumol, Landes, Mokyr, 2010) ? Enfin, d'un autre côté, si nous revenons sur l'analyse d'Audretsch (2007), les nouvelles entreprises qui ont fait l'objet de ce travail d'investigation ont été créées en totale déconnexion de l'activité des grandes entreprises présentes sur le site de Dunkerque. Ce sont des entreprises qui répondent à la nécessité de créer son emploi, dans une économie en déclin.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGUR, 2012, *Flandre-Dunkerque. Chiffres-clés*.
AGUR, 2013, *Flandre-Dunkerque. Chiffres-clés*.
Aldrich H. E., ed., 2011, *An Evolutionary Approach to Entrepreneurship*, Edward Elgar.
Audretsch D., 2006, L'émergence de l'économie entrepreneuriale, *Reflets et perspectives*, XLV, N°1, pages 43-70.
Amar M., Baudrey A., Prost C., 2011, *Les évolutions de l'emploi et des salaires depuis 1990*, Salaire et Emploi-vue d'ensemble, INSEE.
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/empsal11c.pdf
Audretsch D., 2007, *The entrepreneurial Society*, Oxford University Press.
Barthe J.-F., Beslay C., Grossetti M., 2008, Choix de localisation des ressources dans la création d'entreprises innovantes, *Géographie Economie Société*, N° 10, pp.43-60.
Baumol W., Landes D. S., Mokyr J., 2010eds, *The invention of Enterprise. Entrepreneurship from Mesopotamia to Modern Times*, The Princeton University Press.
Benko G., Lipietz A., 2000, *La richesse des régions*, PUF.
Bonnet J., Garcia Pérez de Lema D., Van Auken H., 2010eds, *The Entrepreneurial society. How to fill the gap between knowledge and innovation*, Edward Elgar.

- Bonnet J., Dejardin M., Madrid-Guijarro A., 2012eds, *The Shift to the Entrepreneurial Society; a Built economy in Education, sustainability and regulation*, Edward Elgar.
- Boutillier S., 2010, Entrepreneuriat et développement territorial. Evolution de la création d'entreprise dans le territoire dunkerquois (Nord-France) entre 1993 et 2005, *Revue canadienne de Sciences régionales*, N° 33, pp. 39-58.
- Boltanski L., 1982, *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Editions de Minuit.
- Boutillier S., Laperche B., Uzunidis D., 2012, L'entrepreneuriat peut-il contribuer à la redynamisation d'un territoire industriel en crise. Le cas de Dunkerque, communication présentée au XLIX^e colloque de l'ASRDLF, Belfort, 9-11 juillet.
- Boutillier S., Uzunidis D., 1995, *L'entrepreneur. Une analyse socio-économique*, Economica.
- Boutillier S., Uzunidis D., 2011, *L'aventure des entrepreneurs*, Studyrama.
- Casson M., 1991, *L'entrepreneur*, Economica, première édition 1982.
- Cavallo N., 2012, Les activités libérales continuent à se développer, notamment grâce aux professions non réglementées, *Les 4 pages*, DGCIS, N° 22, novembre.
http://www.dgcis.redressement-productif.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/etudes/professions-liberales/le4pages-n22-activites-liberales-nov12.pdf
- Chandler A., 1977, *La main visible des managers*, Economica.
- Chandler A., 1992, Organizational Capabilities and the Economic history of Industrial Enterprise, *The journal of Economic Perspectives*, Vol. 6, N° 3, pp. 79-100.
- Chiappello E., Boltanski L., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard.
- Darbus F., 2008, L'accompagnement à la création d'entreprise. Auto-emploi et recomposition de la condition salariale, *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 175, pp. 18-33.
- De Barros F., Zalc C., 2007, En quête d'indépendance, enquête d'appartenance. Salariés, patrons et familles dans une petite entreprise textile à Lens dans l'après-guerre, *Sociétés contemporaines*, N°68, pp. 23-35.
- Fabre J., Hosdez N., 2012, Ressorts et enjeux de l'attractivité des territoires du Nord-Pas de Calais, *Pages de Profils*, INSEE, N° 104, février.
- Facchini F., 2006, La place de la firme dans la coordination, *Revue française de gestion*, Galbraith J. K., 1968, *Le nouvel état industriel*, Gallimard.
- Gaston-Breton T., 1998, *Lesieur. Une marque dans l'histoire 1908-1998*, Perrin.
- Godelier E., 2010, articles sur Raymond H. Lévy (pp. 434-435) et sur Francis Mer (pp. 463-465), dans Daumas J.-C., dir, *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion.
- Gresle F., 1985, Le patronat. Analyse et réflexions sur la littérature récente, *Revue française de sociologie*, 26-4, pp. 661-694.
- Isaacson W., 2011, *Steve Jobs*, J. C. Lattès.
- Joly H., 2010, Le temps des privatisations, dans Daumas J.-C., dir, *Dictionnaire historique des patrons français*, Flammarion, pp. 1353-1358.
- Laperche B., Lorek M., Uzunidis D., 2011, Crise et reconversion des milieux industrialoportuaires : dépendance de sentier ou renouveau économique ? Les exemples de Dunkerque (France) et de Gdansk (Pologne), *Revue d'économie régionale et urbaine*, N° 2, pp. 341-368.
- Lestrade B. 2011dir, *Travail et précarité. Les working poor en Europe*, L'Harmattan.
- Marchesnay M., 2008, L'hypofirme, vivier et creuset de l'hypermodernité, *Innovations*, N° 27, PP. 147-161.
- Marshall A., 1898, *Principles of economics*, traduction française, Librairie de droit et de jurisprudence (1971).
- Marshall A., 1934, *L'industrie et le commerce. Étude sur la technique industrielle et l'organisation des affaires, leur influence sur les conditions d'existence des différentes classes sociales et des nations*, Tomes 1 et 2, Paris, Éditions Marcel Giard, édition originale 1919.

Rey F., 2008, L'ancrage territorial des créateurs aquitains, *Géographie Economie Société*, N°10, pp. 29-41.

Torre A., Beuret J.E., 2012, *Proximités territoriales*, Economica.

Williamson O., Masten S., 1995, *Transaction Cost Economics. Theory and Concepts*, International Library of Critical Writing in Economics.

Zalc C., 2012, Les petits patrons en France au 20^e siècle ou les atouts du flou, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, N° 114, pp. 53-66.